



## Les responsables syndicaux de plus en plus dans le viseur !

Ainsi, Caroline et Marc, dirigeant.es du syndicat CGT Intérieur 43, de l'Union Départementale CGT 43 et membres de l'Union Syndicale CGT Intérieur, sont convoqué.es ce 14 mai au commissariat du Puy-en-Velay. Cette convocation fait suite à un dépôt de plainte de l'ancien préfet de Haute-Loire, pour "*outrage envers personne dépositaire de l'autorité publique*".

Depuis qu'elle est présente dans la préfecture, la CGT subit des pressions qui peuvent s'apparenter à de la répression syndicale et qui pénalisent les militant.es dans leurs fonctions. Elle y est pourtant le syndicat majoritaire.

Nous ne pouvons accepter que cela continue. L'UFSE-CGT s'associe pleinement à l'appel de l'Union Départementale CGT 43 qui organise un

### **rassemblement devant le commissariat du Puy-en-Velay ce mardi 14 mai à 14h**

pour soutenir les camarades, dénoncer la répression syndicale et l'excès d'autoritarisme dont font preuve les services de l'Etat envers ces camarades en particulier, et envers la CGT, en général.

Parce que nous ne nous laisserons jamais intimider, ni dissuader de mener bataille contre toutes les régressions imposées par ce gouvernement, parce que les conquêtes sociales sont indissociables des libertés syndicales, l'UFSE CGT apporte son entière solidarité à Caroline et à Marc et à l'ensemble des militant-es injustement réprimé-es.

Montreuil, le 13 mai 2024